

Les concepts de la formation

Les grands principes sur lesquels repose l'élaboration du schéma général de la formation sont les suivants :

- le recrutement est effectué spécifiquement à partir de classes de BTSA ;
- la formation s'effectue dans un établissement d'enseignement supérieur (l'ENITA de Bordeaux) et dans un établissement d'enseignement technique agricole (l'EPL de Ste Livrade sur Lot) ;
- la formation se déroule en 3 ans, soit la même durée que la formation ingénieur "standard" ;
- la formation reste "généraliste" (polyvalente) et permet l'acquisition des compétences de base de l'ingénieur ; elle repose essentiellement sur le référentiel d'activités et de compétences du chef d'entreprise élaboré par la Chambre Régionale d'Agriculture et le GIE Fruits et Légumes d'Aquitaine et validé par la profession ;
- l'alternance par la voie de l'apprentissage permet une meilleure professionnalisation des formés ;
- les cursus "standard" et "apprentis" comportent de nombreuses plages communes pour que les apprentis puissent passer les mêmes examens que leurs camarades du cursus "standard". Par ailleurs, il est essentiel que les apprentis aient le sentiment d'appartenir à une même "promotion" ;
- les apprentis doivent acquérir rapidement une grande autonomie leur permettant de valoriser pleinement le temps passé dans l'entreprise et d'y accomplir correctement leurs missions ;
- l'apprentissage constitue une "autre manière d'apprendre" mais conduit à l'obtention du même diplôme. Il convient alors de bien identifier dans le cursus "standard", les "apprentissages" (en termes de connaissances et de compétences) qui doivent rester du ressort de l'école et ceux qui pourront être "enseignés" et transmis par l'entreprise ;
- l'alternance (contenu, rythme) est construite en fonction de ces apprentissages, avec une "montée en puissance" tout au long du cursus ;
- la phase de la dominante/option « Création et reprise d'entreprise agricole », est réalisée en quasi-totalité en alternance.

La formation ingénieur proprement dite s'étale sur trois années. Elle comprend deux grandes phases d'égale importance, correspondant au découpage de la progression pédagogique en deux séquences distinctes (cette progression pédagogique est identique à celle du cursus "standard") :

- une première phase de tronc commun couvrant les semestres 1, 2 et 3 permet l'acquisition du socle de connaissances de base et des outils de l'ingénieur ; cette première partie de la formation est adossée au cursus "standard" mais comprend des compléments spécifiques destinés à développer l'autonomie des apprentis,
- une seconde phase consacrée à la dominante option "reprise et création d'entreprise" au cours des semestres 4, 5 et 6, est destinée à apporter à l'apprenti ingénieur les compétences spécifiques liées à cette thématique et une réelle capacité d'expertise dans ce champ particulier.

Cette dominante option ne concerne que l'apprentissage. Elle n'est pas offerte aux élèves ingénieurs du cursus "standard" car sa conception repose sur l'alternance.